

QUEL NIVEAU LINGUISTIQUE REQUIS POUR ENTRER EN SIAE ?

L'entrée en SIAE réclame un minimum de compréhension orale au regard notamment des consignes de travail. Cette entrée peut s'avérer compliquée voire impossible lorsque prescripteurs et personnes en charge du recrutement ont une estimation différente du niveau linguistique des salariés potentiels. Pour avancer sur ce point, AFI/Ecrit42 propose une réflexion entre différentes structures impliquées sur la vallée du Gier, en vue de produire un document commun.

Objectif du groupe de travail

- Produire un document partagé sur les prérequis à une entrée en SIAE pour des personnes en difficulté de compréhension orale.

Contenus

- Identification de la problématique linguistique en fonction du type de structure (ACI, AI, ETTI, EI)
- Attentes spécifiques des acteurs
- Outils mobilisés et mobilisables

Modalités

- Echanges à partir de différents supports d'évaluation et documents utilisés par les différents acteurs
- Construction d'un document partagé

Mardi 16 octobre et mardi 20 novembre

De 9h00 à 12h00

**LIEU : Maison de l'insertion – Rive de Gier
100 rue Jean Jaurès**

INTERVENANT

Philippe DUGRAND, Conseiller technique au Centre Ressources AFI/ECRIT42

PUBLIC CONCERNE

Prescripteurs et personnes en charge du recrutement dans les SIAE

INSCRIPTION

Participation gratuite (action financée par la Région Auvergne-Rhône Alpes et DDCS).